



Bulletin d'information N° 6

Les brèves des Amis de Saint-Brevin

du 30 mai 2023



Le mot de la rédaction :

L'équipe Information & Communication se réunit pour composer ce bulletin d'information afin de vous tenir informés sur les activités des « Amis de Saint-Brevin » association qui agit pour la défense et l'amélioration du cadre de vie à Saint-Brevin-les-Pins. Ce bulletin a pour but également de favoriser la communication en vous invitant à nous envoyer des sujets qui vous passionnent ou vous soucient. Pensez à utiliser également le site de l'association : www.lesamisdesaintbrevin.fr et la boîte contact : contact@lesamisdesaintbrevin.fr

* * * * *

Il est vrai que nous sommes restés quelques mois sans vous transmettre de nouveaux ASB'brèves, heureusement vous continuez à être nombreux à vous connecter sur notre site, voici les actualités importantes diffusées :



Plusieurs CA et réunions mensuelles.
Vous avez pu assister aux réunions ouvertes de 11h30 à 12 h30 les 13 mai 2023 – 18 mars 2023 par exemple.

Si vous êtes adhérents, n'hésitez pas à en consulter les comptes rendus dans l'espace adhérents.

* * * * *

Dans le cadre des **Sorties & Animations** notre proposition d'une croisière « **visite du parc éolien en mer** » pour le samedi 22 juillet a rapidement rencontré un vif succès. Nous avons été contraint d'augmenter le nombre de nos réservations de groupe à plusieurs reprises.



Vous pourrez en retrouver le compte-rendu sur notre site avec de plus un reportage photo dans l'espace adhérents.

* * * * *



Les ASB et le Comité de Jumelage de Saint Brevin : SEJOUR BREVINOIS DES COLLEGIENNES DE PEISSENBERG du 19 au 25 mars 2023 : Le comité de Jumelage avait sollicité les autres associations brévinoises afin de proposer une activité sportive ou culturelle pouvant intéresser ces collégiennes germaniques.

A l'initiative de Bernard SAUVETRE, les Amis de Saint Brevin ont proposé une sortie "Vélo & Mégalithes" pour découvrir une autre vision de Saint Brevin.

Vous en retrouverez le reportage dans l'espace adhérents, rubrique "**Flash Info**" accompagné de nombreuses photos et se terminant par la réception en mairie.

CME : Intervention des ASB -**ABATTAGE DE CYPRES ET COMMISSION MIXTE DE L'ENVIRONNEMENT :**

Le 24 mars 2023 lors de la Commission Mixte de l'environnement, notre association est intervenue pour afficher son incompréhension de cette abattage totale de la ligne de Cyprès du boulevard de l'océan.



Les ASB demandent à la mairie :

- de se doter d'un PLAN DE GESTION DE LA FORET URBAINE pour notre ville afin de programmer le renouvellement de notre boisement vieillissant, dans un contexte de changement climatique criant, en définissant un plan d'action pluriannuels.
- de modifier le PLU afin de mieux protéger notre patrimoine arboré communal et privé

* * * * *



Brèv'de Jardin 2023

Ce 20 mai 2023 au parc du Pointeau, nous y étions et avons pu vous accueillir.

Nous remercions nos adhérents qui nous ont confortés dans nos divers travaux réalisés ou en cours de développement.

Nous avons également rencontré plusieurs brévinois récents qui manifestent leur désir d'adhérer et pour certains participer un peu plus en souhaitant devenir auditeur libre de nos conseils d'administration et réunions mensuelles.

Si vous-même êtes intéressés, utiliser la rubrique "contactez-nous" pour nous joindre, nous répondrons à vos questions.

Pour plus de détails, reprenez la date de notre prochaine assemblée générale : **jeudi 3 août 2023 - 16h30** – avec une conférence à 18 h00 : « Impact du changement climatique sur les ressources en eau et les milieux aquatiques en Loire Atlantique »

* * * * *

Le 26 mai les élèves en première année de l'école d'ingénieur AGRO de Rennes ont rencontré le président des ASB Serge Pucelle accompagné de pascal Picquet représentant le conseil de développement sud estuaire (CDSE) pour comprendre les actions menées dans le cadre du changement climatique.



* * * * *



Nos actions vous intéressent alors rejoignez-nous en adhérent à l'association « Les Amis de Saint Brevin ». Rendez-vous sur le site, cliquez sur la rubrique « Devenez adhérent »

Si vous êtes déjà adhérent, vous pouvez devenir un membre actif en intégrant le conseil d'administration.

Dans un premier temps vous pouvez y participer en auditeur libre (une réunion par mois en général et quelques activités particulières facultatives) avant de vous engager en tant qu'administrateur élu.